



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
ET DE L'ENVIRONNEMENT
BELP

Délégués de l'administration
chargés
de la révision des listes électorales

N° Spécial

1^{er} octobre 2016

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRE/BELP du 1^{er} octobre 2016

Délégués de l'administration chargés de la révision des listes électorales

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	Page
DRE/BELP n° 2016-156	14.09.2016	Arrêté portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Clichy-la-Garenne pour la période 2016/2017.	3
DRE/BELP n° 2016-157	14.09.2016	Arrêté portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Colombes pour la période 2016/2017.	4
DRE/BELP n° 2016-158	14.09.2016	Arrêté portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Garches pour la période 2016/2017.	5
DRE/BELP n° 2016-159	14.09.2016	Arrêté portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Gennevilliers pour la période 2016/2017.	6
DRE/BELP n° 2016-160	14.09.2016	Arrêté portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de Neuilly-sur-Seine pour la période 2016/2017.	7
DRE/BELP n° 2016-161	14.09.2016	Arrêté portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Nanterre pour la période 2016/2017.	8

**DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT
BUREAU DES ELECTIONS ET DES LIBERTES PUBLIQUES**

PREFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2016-156 du 14 septembre 2016 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Clichy-la-Garenne pour la période 2016/2017

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu les dispositions du code électoral et notamment l'article L 16 et L 17 ;

Vu la circulaire de Monsieur le Ministre de l'Intérieur n° 1317573.C du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n°2016-118 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune de Clichy-la-Garenne,

Sur la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : les personnes ci-après énumérées, sont désignées en qualité de délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales de la commune de Clichy-la-Garenne pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 :

❖ **COMMISSION COMMUNALE :**

M. René DUMAS

❖ **COMMISSIONS PAR BUREAUX DE VOTE :**

M. René DUMAS

Mme Hélène PIGNON

M. Georges DUCLOS

M. Christophe ALLARD

M. Gérard DUPONT

M. Michel BILLEBAULT

Mme Hariel HARRY

M. Jean-Claude SENEQUE

ARTICLE 2 : le Secrétaire Général de la préfecture et le Maire de Clichy-la-Garenne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 14 septembre 2016

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

Thierry BONNIER

PREFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2016-157 du 14 septembre 2016 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Colombes pour la période 2016/2017

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu les dispositions du code électoral et notamment l'article L 16 et L 17,
Vu la circulaire de Monsieur le Ministre de l'Intérieur n° 1317573.C du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,
Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n°2016-119 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune de Colombes,
Sur la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : Les personnes ci-après énumérées, sont désignées en qualité de délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales de la commune de Colombes pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 :

COMMISSION COMMUNALE :

M. Jacques MELS (titulaire)
Mme Valérie MORILLO (suppléante)

COMMISSIONS PAR BUREAUX DE VOTE

M. Jacques MELS
Mme Chantal LAMBLIN
M. Yves RIQUET
Mme Valérie MORILLO
M. Franck BERTIN
Mme Catherine MASSIP
M. Roger MALRIEU
M. Dominique GOUSSOT

ARTICLE 2 : le Secrétaire Général de la préfecture et le Maire de Colombes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 14 septembre 2016

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

Thierry BONNIER

PREFET DES HAUTS DE SEINE

ARRETE DRE/BELP n° 2016-158 du 14 septembre 2016 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Garches pour la période 2016/2017

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE,

Vu les dispositions du code électoral et notamment l'article L 16 et L 17 ;

Vu la circulaire de Monsieur le Ministre de l'Intérieur n° 1317573.C du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2015-162 du 12 août 2015 instituant les bureaux de vote dans la commune de Garches,

Sur la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : Les personnes ci-après énumérées, sont désignées en qualité de délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales de la commune de Garches pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 :

COMMISSION COMMUNALE :

M. Christian BOUTET (titulaire)
Mme Agnès LEPINAY (suppléante)

COMMISSIONS PAR BUREAUX DE VOTE :

M. Christian BOUTET
M. Jean-Claude LAPAPELIERE
Mme Joselyne STUDER-LAURENS
Mme Claire-Annie FAURE
Mme Valérie PERRUCCHOT-GARCIA
Mme Agnès LEPINAY
M. Jacques PELLETIER

ARTICLE 2 : le Secrétaire Général de la préfecture et le Maire de Garches sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 14 septembre 2016

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

Thierry BONNIER

PREFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2016-159 du 14 septembre 2016 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Gennevilliers pour la période 2016/2017

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu les dispositions du code électoral et notamment l'article 16 et L 17,
Vu la circulaire de Monsieur le Ministre de l'Intérieur n°1317573.C du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,
Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n°2016-121 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune de Gennevilliers,
Sur la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : Les personnes ci-après énumérées, sont désignées en qualité de délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales de la commune de Gennevilliers pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017.

COMMISSION COMMUNALE : Mme Danièle CHASTANET

COMMISSIONS PAR BUREAUX DE VOTE :

Mme Danièle CHASTANET
M. Coffi Cyprien BOKO
M. François GIRARD
Mme Catherine BOILLOT

ARTICLE 2 : le Secrétaire Général de la préfecture et le Maire de Gennevilliers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 14 septembre 2016

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

Thierry BONNIER

PREFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2016-160 du 14 septembre 2016 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de Neuilly-sur-Seine pour la période 2016/2017

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu les dispositions du code électoral et notamment l'article L 16 et L 17,
Vu la circulaire de Monsieur le Ministre de l'Intérieur n° 1317573.C du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,
Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2015-172 du 12 août 2015 instituant les bureaux de vote dans la commune de Neuilly-sur-Seine,
Sur la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : les personnes ci-après énumérées, sont désignées en qualité de délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales de la commune de Neuilly-sur-Seine pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 :

COMMISSION COMMUNALE	
Mme Marie-Odile ARNAUD	
COMMISSIONS PAR BUREAU DE VOTE	
Mme Marie-Odile ARNAUD	M. Marc BERMOT
M. Paul LEDOUX	Mme Sophie MERITET
Mme Catherine EYDOUX	M. Olivier LE MOTHEUX du PLESSIS
Mme Monique RAIMOND	M. Jean-Paul FAUGERE
M. Gilbert BALADI	M. Patrice BLEMONT
Mme Edith GAY-VISINET	M. Gilles CHODRON de COURCEL
M. Manuel JAVARY	Mme Marie-Roger BILOA
Mme Michèle PHILIP	

ARTICLE 2 : le Secrétaire Général de la préfecture et le Maire de Neuilly-sur-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 14 septembre 2016

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

Thierry BONNIER

PREFET DES HAUTS DE SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2016-161 du 14 septembre 2016 portant désignation des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales de la commune de Nanterre pour la période 2016/2017

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu les dispositions du code électoral et notamment l'article L 16 et L 17,
Vu la circulaire de Monsieur le Ministre de l'Intérieur n° 1317573.C du 25 juillet 2013 relative à la révision et à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,
Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2016-125 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune de Nanterre,
Sur la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : Les personnes ci-après énumérées, sont désignées en qualité de délégués de l'administration au sein des commissions administratives chargées de la révision des listes électorales de la commune de Nanterre pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 :

COMMISSION COMMUNALE :

M. Gérard BARBIER

COMMISSIONS PAR BUREAUX DE VOTE :

M. Gérard BARBIER
Mme Lise CORTES
Mme Josiane TOUMAZET
Mme Marie-Line MEAUX

Mme Marie-José CATTIN
Mme Florence PAJON
M. Raouda SAVADOGO
M. Jean-Pierre BELLIER

ARTICLE 2 : le Secrétaire Général de la préfecture et le Maire de Nanterre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 14 septembre 2016

Le Préfet
Pour le Préfet, et par délégation
Le Secrétaire Général

Thierry BONNIER

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD – DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>

Directeur de la publication :

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : **01.40.97.20.00** Télécopie **01.40.97.25.21.21**

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>